

SAINT-QUENTIN Une nouvelle Amorce dans le parc des Autoroutes

PUBLIÉ LE 10/12/2015

ALICE MEUNIER

La communauté d'agglomération investit près de 4 millions d'euros dans la construction d'un bâtiment dans le parc des autoroutes. Il est destiné aux porteurs de projet.



« Nous voulions offrir une solution foncière aux entreprises qui veulent s'implanter à Saint-Quentin », explique Frédérique Macarez, vice-présidente de la communauté d'agglomération en charge des actions de développement. D'où la création de l'Amorce, longtemps appelé sur le papier le « bâtiment blanc », un espace de plus de 10 000 m² et d'un coût de près de 4 M €, destiné à accueillir les porteurs de projet. La collectivité construit les cellules et les met à la disposition des porteurs de projets intéressés.

s prêtes à l'emploi

16, les premières cellules seront sorties de terre et prêtes à accueillir des entreprises. Cette première tranche comprend la création de deux cellules de 520 m² (atelier et bureau) ainsi qu'une autre de 120 m². Les activités

Des entreprises artisanales, des industries légères et des activités tertiaires (hors commerce). « *Le parc des Autoroutes n'accueillera jamais de commerce*, reprend la vice-présidente. *Nous privilégions la spécialisation de nos zones d'activités. Celle des autoroutes connaît une rotation de camion de par les activités qui s'y trouvent, ce qui n'est pas compatible avec le flux de voitures lié aux commerces.* » La commercialisation doit commencer dans les semaines à venir.

Pour rappel, la communauté d'agglomération compte sept zones d'activités (parc des Autoroutes, le Royeux, Créatis, la zone industrielle Saint-Lazare, le bois de la Chocque, la zone d'activités commerciales La Vallée et la zone industrielle de Rouvroy-Morcourt). Elle a mis en place un incubateur/pépinières d'entreprises destiné à accompagner les créations (Créatis). Elle proposait aussi, jusqu'à présent, des bureaux dans le Cillage, un bâtiment du bois de la Chocque, capable d'accueillir les entreprises qui sortent de Créatis. « *C'est tout ce que nous proposons*, constate l'élue. *Et nous avons des demandes pour des installations dans des bâtiments prêts à l'emploi.* » Ce qui n'existait pas et que la collectivité a voulu résoudre avec l'Amorce.

Jusqu'à présent, le territoire ne proposait que des surfaces industrielles à l'achat et non à la location. « *C'est lié à l'histoire. Mais les sites industriels ou économiques que nous avons ne correspondent plus aux exigences d'aujourd'hui.* » La vétusté des bâtiments parfois vieux de plusieurs décennies ou leur situation géographique – enclavés dans des quartiers urbanisés qui empêchent la circulation – ont conduit à d'autres pistes de réflexion.

Dix entreprises en quinze ans

Le prix à la location des espaces dans l'Amorce est de 40 € HT/m² par an, hors charges, pour des ateliers et de 110 € HT/m² par an, hors charges, pour des bureaux.

La communauté d'agglomération est propriétaire du terrain. La société d'aménagement de l'Aisne est chargée de l'aménagement du parc des Autoroutes. Cet espace a été initié en 2001. Il compte aujourd'hui dix entreprises. Peu ? « *Il faut voir sur le long terme, analyse Frédérique Macarez. Trente ans au moins. Le parc des Autoroutes est une réserve foncière où nous devons voir arriver des projets dans les années à venir.* » Et pas tous portés par la communauté d'agglomération.

Le déménagement de Ternoveo dans le parc

L'entreprise Ternoveo, spécialisée dans le négoce agricole, quitte ses locaux du boulevard Cordier pour un nouvel espace dans le parc des Autoroutes. L'entreprise s'est agrandie au fil des ans, absorbant d'autres sociétés. Ses locaux sont devenus exsangues. Dès le mois de janvier, les 80 salariés rejoindront le nouveau bâtiment de la zone. Les travaux sont en cours.